

**Loi alimentation : quels impacts sur nos agriculteurs normands ?**

**Intervention d'Alban BRUNEAU**

Je tiens tout d'abord à remercier nos collègues pour avoir soulevé cette importante question ce matin.

La loi EGALIM (agriculture et alimentation) issue des États généraux de l'alimentation a pour ambition de développer une alimentation saine et durable dans notre pays.

Cette loi fait notamment de la restauration collective un levier décisif au service de cet objectif.

L'approvisionnement des restaurations collectives publiques devra être constitué, à l'horizon 2022, d'un minimum de 50 % de produits agricoles locaux ou sous signes de qualité dont 20% issus de l'agriculture biologique.

Notre département agit déjà pour nos agriculteurs, que ce soit via son aide aux petits investissements matériels ou son soutien au remplacement des éleveurs. Je pense également à notre plateforme internet, Agrilocal76, qui permet une mise en relation entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux.

Cependant ce bel outil, qui est l'une des solutions pour répondre aux objectifs de la loi EGALIM, reste encore à développer. En effet, aujourd'hui seuls 38 collèges sur les 132 que compte notre département travaillent avec cette plate-forme.

Nous devons également construire de nouveaux outils, comme l'accompagnement des petits producteurs dans les démarches administratives.

En effet, la lourdeur et la technicité nécessaire pour répondre aux marchés publics peut représenter un réel obstacle qui les empêche de travailler avec des structures qui se trouvent parfois à quelques kilomètres de leurs exploitations.

Nous pourrions également envisager des dispositifs à destination des agriculteurs pour les inciter à se lancer dans le bio, quand on sait que les années de transition pour obtenir la certification biologique sont les plus compliquées, un soutien financier de la part des collectivités est le bienvenu, et c'est un investissement rentable sur le plan sanitaire, économique et environnemental pour notre territoire.

Je dirais que la loi EGALIM est une opportunité à ne pas manquer pour avancer un peu plus vers une agriculture locale, résiliente à taille humaine et respectueuse de l'environnement.

La prochaine étape, irréversible même si elle momentanément contrariée, sera la fin du glyphosate.

Mais cette loi ambitionne également de rééquilibrer les relations commerciales sur toute la chaîne alimentaire, en priant les distributeurs d'acheter au juste prix auprès des producteurs.

Sauf que pour obtenir ce rééquilibrage dont personne ne peut contester la nécessité, elle vient favoriser la hausse des prix pour le consommateur, en laissant la grande distribution et ses marges exponentielles continuer de prospérer.

Nous verrons bien d'ici quelques mois si les exploitants agricoles s'y retrouvent enfin, puisque les négociations viennent de s'achever. Leur travail mérite une rémunération honnête et la fin du racket dont ils sont les victimes de la part de nombreux distributeurs.

Mais en attendant de le savoir, nous savons déjà qu'en pleine crise du pouvoir d'achat, les consommateurs ont vu les prix grimper et ce n'est pas fini !

Il aurait été intelligent et juste de supprimer dans le même temps la TVA sur les produits de première nécessité, mais cela Bruxelles ne le veut pas. Enfin à ce qu'il paraît parce que le gouvernement ne lui a pas demandé !

Et nous verrons bien également en fin d'année, si les bénéfices des groupes Carrefour, Auchan et consorts se trouvent ou non réduits.

C'est alors que nous apprécierons si la loi EGALIM est efficace ou si, une fois encore, au-delà des bonnes intentions, elle sera remise dans la pile des vœux pieux.

En tout état de cause, à notre niveau, nous devons tout mettre en œuvre pour accompagner nos agriculteurs qui à eux seuls ne pourront pas bouleverser un système ultra-productiviste qui perdure depuis près de 70 ans.

Et non, comme le prônent les libéraux, une agriculture intensive de spécialisation ou le rendement est maître tout en étant à la merci des marchés mondiaux et de ses vicissitudes...